



J ai etait radié de la caf 27 decembre 2019

Par **Douceur**, le **19/12/2019** à **08:19**

Je vien d'être radié de la caf 17 décembre 2019, je touchais un complément revenu de solidarité active. la raison il m ont envoyer deux rendez vous j ai pas pu me présenter au rendez vous mon état de santé ne me permettait pas, j ai envoyer un certificat médical de mon médecin en recommandé. j ai aussi appeler pour m excuser, à la suite je reçois un courrier qui explique notification de radiation des droits rsa contrat orientation.. je c est pas quoi faire? pourriez vous m orienter? merci d avance

Par **Visiteur**, le **19/12/2019** à **09:51**

Bonjour

Votre dossier présente peut être une anomalie, je vous conseillerais de contester ccette radiation en demandant des explications.

<https://www.aide-sociale.fr/suppression-rsa/>

Par **Douceur**, le **19/12/2019** à **11:17**

J ai appelé le service insertion pour demander explication elle m'a répondu elle m'a convoqué plusieurs fois j étai absente même avec certificat médical...

Par **Douceur**, le **19/12/2019** à **11:23**

J ai contester le courrier expliquant la raison de mon absence, avec tout les document . j attend la réponse , la dame du service insertion elle m'a expliquer pour gagne du temps fallait se réinscrire, j ai essayer sur le site c est pas possible.. que me conseiller vous?

Par **DBKM**, le **07/04/2020** à **01:27**

Bonjour,

Pour se réinscrire au RSA lorsque l'on est radié il ne faut pas hésiter à utiliser un formulaire cerfa à télécharger sur internet et à l'envoyer à la CAF par courrier recommandé pour faire une nouvelle demande de prestation si l'accès au compte en ligne caf.fr est supprimé.

En parallèle il est possible d'adresser une contestation au président du conseil départemental (ou Métropole de Lyon). Cette démarche devrait être faite en recommandé ou à défaut par courriel sur caf.fr

Bon courage,